

Traction animale : quels nouveaux services d'appui ?

► TRACTION ANIMALE, SERVICES AGRICOLES

Betty Wampfler, Centre national d'études agronomiques des régions chaudes (Cnearc), chercheuse associée au Centre international de recherche agronomique pour le développement (Cirad-UMR Moisa), betty.wampfler@cnearc.fr

► Cet article est la synthèse réalisée par la rédaction d'un texte original de 13 pages de Betty Wampfler intitulé « Face au désengagement de l'État, quel renouvellement des services d'appui à la traction animale ? » octobre 2005, consultable sur le site de GDS : www.inter-reseaux.org. Un travail faisant lui-même référence à des travaux de recherche du Cirad, dont un programme spécifiquement dédié à la question¹ s'est achevé en 2005.

1. « La traction animale, composante essentielle des stratégies paysannes en Afrique de l'Ouest et centrale : quelles sont les pratiques de recherche face au désengagement de l'État ? »

LE DÉVELOPPEMENT de la traction animale (TA) requiert l'accès à une combinaison de biens et de services : fabrication et diffusion des matériels et des animaux, conseil et formation des utilisateurs, crédit pour réaliser l'investissement, encadrement vétérinaire, etc. Ces services, relevant autrefois du service public, ont été démantelés par les politiques de privatisation et de désengagement de l'État. Un système de services décentralisés régis par des coordinations d'ordre privé (le marché), collectif (organisations de diverse nature) et public (l'État à ses différents niveaux de subsidiarité) est apparu. Cela fonctionne-t-il ? Quel est le nouveau contexte pour la traction animale et comment améliorer et pérenniser des services qui répondent aux besoins des producteurs africains ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles le présent article tente de répondre.

Après le désengagement de l'État, un vide demeure ? En Afrique, avant la libéralisation, cet ensemble de biens et de services était élaboré, fourni et coordonné par l'État, *via* des sociétés de développement de cultures industrielles (coton, arachide, riz), ou des projets de développement. Le matériel de traction animale était de fabrication industrielle et souvent importé. Sa diffusion était assurée par un dispositif public centralisé assurant l'identification de la demande des producteurs, les commandes groupées de matériel, le contrôle de qualité, l'acheminement de ce matériel et sa mise à disposition du producteur. Le financement du matériel combinait subvention et contribution du producteur, dont l'accès à l'investissement était facilité par un service financier public (banque de développement ou projet). Très souvent, ce dispositif financier était sécurisé par un prélèvement direct du remboursement du crédit sur la collecte de produit agricole dont l'État détenait le monopole. La formation à la

LE RECOURS À LA TRACTION ANIMALE requiert un certain nombre de biens et de services, longtemps apportés par l'État. Au retrait de celui-ci, diverses formes d'appui s'y sont substituées, à différents niveaux. Elles répondent, avec plus ou moins de succès, aux besoins des producteurs...

traction animale, l'accès aux intrants et aux services vétérinaires étaient assurés dans ce dispositif centralisé. La circulation de l'information, le contrôle de la qualité des biens et des services étaient assurés selon cette même logique de centralisation.

Les politiques de privatisation et de désengagement de l'État conduisent au démantèlement de ce dispositif de services publics. Les théories économiques sous-jacentes à ces politiques posent l'hypothèse que, face à la demande, le marché va faire émerger une offre de biens et de services adaptés, en assurant la coordination et, ce faisant, l'allocation optimale des ressources autour de la traction animale.

Dans les faits, on observe que, même après une période relativement longue de libéralisation (20 ans dans le cas du Sénégal), certains marchés de biens et de services liés à la TA se construisent avec difficulté (vulgarisation, financement, encadrement vétérinaire), ralentissant fortement la diffusion de cette technique et la performance des attelages. Les processus de régulation à l'œuvre apparaissent complexes : la déstructuration du système public centralisé a induit une forte incertitude dans l'environnement de la TA et a conduit à une multiplication des acteurs et à une atomisation forte des processus de décision.

Des services et des acteurs en profonde transformation.

L'artisanat, une réponse aux besoins d'équipement. Privées de marchés publics, les industries d'agroéquipement ont cessé leurs activités ou se sont reconverties dans d'autres productions de biens. Dans le vide laissé par l'industrie, s'est développée une offre artisanale qui joue aujourd'hui un rôle central dans le développement de la traction animale. Les artisans ont investi les fonctions de réparation du matériel existant, mais aussi de fabrication d'équipement, copié sur les modèles

industriels et adapté aux besoins des producteurs locaux.

Les services vétérinaires et zootechniques qui s'organisent collectivement. La privatisation des services de santé animale a pris des formes très diverses en Afrique de l'Ouest et centrale. Les principes qui fondent la réorganisation reposent sur une prise en charge totale des coûts de santé par les éleveurs et une répartition des services entre l'État n'assurant plus que son rôle régalié (législation, contrôle, surveillance épidémiologique) et le secteur privé qui assure l'approvisionnement en intrants et les services.

Progressivement, l'action collective s'organise pour pallier les défaillances du secteur privé : des organisations villageoises réunissent les animaux lors du passage du vétérinaire privé, des organisations d'éleveurs réunissent des fonds pour commander en gros des aliments à bétail ou des médicaments, contractualisent des prestations avec les services privés, etc.

Le conseil agricole en difficulté. Le désengagement de l'État a conduit à un démantèlement des différentes formes de services publics de vulgarisation agricole (administration, sociétés de développement, etc.) qui intervenaient fortement dans la diffusion des techniques de traction animale. De nouvelles approches de vulgarisation et de conseil à l'exploitation émergent dans un cadre associatif et privé et intègrent la traction animale dans les zones où celle-ci est un enjeu important pour le développement agricole. Mais ces actions, encore largement soutenues par l'aide publique extérieure, restent aujourd'hui limitées dans le cadre de phases pilotes et rencontrent des difficultés importantes de changement d'échelle, de financement et de pérennisation.

La microfinance au secours de la traction animale ? Le désengagement de

● L'État a entraîné une baisse très importante des financements publics de l'agriculture et de la traction animale. Les banques publiques agricoles ou banques de développement ont été fermées ou restructurées. Même quand elles restent impliquées dans le financement de la traction animale (au Burkina, au Sénégal, au Mali), leur contribution a fortement diminué.

Dans le vide laissé par la disparition des dispositifs de financement publics (banques agricoles, banques de développement, sociétés de développement, etc.), s'est progressivement développé le secteur « privé » de la microfinance. Soutenu à son démarrage par l'aide publique, mais destiné à s'insérer dans le marché financier, ce secteur s'autonomise progressivement et doit rechercher sa pérennité financière et institutionnelle.

Les institutions de microfinance qui se développent progressivement en milieu rural restent très prudentes par rapport au financement de la traction animale. Le risque que représente ce type de crédit, la faible disponibilité de ressources financières de longue durée, nécessaires pour financer le crédit moyen terme à l'équipement, mais aussi la méconnaissance du secteur agricole, expliquent leur faible engagement dans ce secteur. Des organisations paysannes, des organisations de la société civile (ONG, etc.) sont tentées de mettre en place des dispositifs de financement de la traction animale, avec des appuis de l'aide publique au développement. Si de telles initiatives ont pu favoriser un accès ponctuel à l'équipement, elles achoppent souvent sur la difficulté de pérenniser le dispositif : difficulté de gestion, faible remboursement des crédits, lignes de crédit qui s'épuisent, non renouvellement des fonds, etc.

Offrir des services adaptés et pérennes

Comment élaborer une offre de services adaptée à la demande et aux contraintes des producteurs agricoles ? L'élaboration d'une offre de services privée pose d'abord le problème de l'identification de la demande et des contraintes des utilisateurs, et de la transmission de l'information entre demande et offre. La maîtrise de la qualité du service est un second problème commun à

tous les nouveaux dispositifs d'appui. Autrefois centralisées dans le dispositif public de développement de la traction animale, les fonctions d'identification de la demande en matière de TA et de maîtrise de la qualité ne sont aujourd'hui que partiellement reprises par les marchés, dont le fonctionnement « théorique » est entravé par une « information imparfaite ».

L'action collective, à travers les organisations paysannes et professionnelles, peut tenter de limiter cette imperfection d'information : participation des OP à l'analyse de la demande, à l'élaboration et à la mise en œuvre des dispositifs de services, participation à la définition des critères de qualité et aux démarches de contrôle de cette qualité. L'efficacité de cette fonction « d'intermédiation » est conditionnée par l'existence d'organisations professionnelles, leur proximité réelle ou non avec les populations qu'elle représentent et par la qualité de l'insertion de ces organisations dans l'environnement : connaissance de cet environnement, insertion active dans les réseaux, etc.

En tout état de cause, le marché seul n'est pas en mesure d'assurer l'émergence de dispositifs de services adaptés à la traction animale. L'action collective, par une intermédiation entre les

utilisateurs et les services, peut contribuer à réduire l'incertitude qui caractérise le nouvel environnement de la traction animale. L'action publique reste nécessaire notamment pour assurer le contrôle de la qualité, prendre en charge le renforcement des capacités des acteurs et la production de biens publics (informations, statistiques, etc.).

Une nécessaire reconfiguration du rôle de l'État. L'exemple de la traction animale souligne l'importance d'une reconfiguration du rôle de l'État. Coordonnateur central du système de services quand le développement de la TA était un service public, l'intervention de l'État a été ensuite réduite à une forme minimaliste dans les politiques de libéralisation agricole. Un consensus émerge aujourd'hui sur la nécessité de revaloriser le rôle de l'action publique autour de ses tâches régaliennes (définition du cadre juridique, contrôle, sanction, permettant l'exercice des services, statistiques, etc.), mais aussi en termes d'incitation à l'innovation, d'ouverture de la négociation des politiques publiques de services aux acteurs de la société civile, et de garant de la mise en œuvre de ces politiques. ■



© B. Moriel